

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU
SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD**

SEANCE DU 11 MARS 2025

Nombre de membres en exercice		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
40	39	22

Date de convocation	05/03/2025
Date d'affichage	05/03/2025

DL25005	OBJET : APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2024
----------------	--

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, le onze mars, s'est réuni à dix-sept heures trente le Comité Syndical du Sitom Sud Gard dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, sous la présidence de Monsieur Richard TIBERINO, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code des Collectivités Territoriales.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Bernard ANGELRAS, M. Jean-Luc CHAILAN, M. Patrick DE GONZAGA, Mme Sylvette FAYET, M. Jean-Jacques GRANAT, M. Jean-Christophe GREGOIRE, M. Antoine MARCOS, M. Frédéric PASTOR, Mme Véronique POIGNET-SENGER (suppléante), M. Franck PROUST, Mme Marie-France RAINVILLE (suppléante), M. David-Alexandre ROUX, M. Richard TIBERINO, M. Frédéric TOUZELLIER, Mme Valentine WOLBER (suppléante)

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Juan MARTINEZ

Cté Com. Petite Camargue : M. Jean-Paul GERAUD, Mme Katy GUYOT, M. Didier LEBOIS, Mme Françoise TURRIBIO (suppléante)

Cté Com. Pont du Gard : Monsieur Alain LAGET

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. Christophe BOUGAREL

Absents :

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Frédéric BEAUME, M. Abderzak BERKANI, Mme Monique BOISSIERE, M. Jacques BOLLEGUE, M. Emmanuel CARRIERE, Mme Claude DE GIRARDI, M. Jack DENTEL, M. Jean-François DURAND- COUTELLE, M. Théos GRANCHI, M. Julien PLANTIER, Mme Christine TOURNIER BARNIER, Mme Pascale VENTURINI

Cté Com. Piémont Cévenol : M. Lionel JEAN

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Jean-Michel AZEMA, M. Jean-Marie GILLES

Cté Com. Petite Camargue : Mme Martine KUFFER

Cté Com. Pont du Gard : Mme Christelle ARMANDI

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. Laurent CHAPPELLIER, M. David GUIRAUD

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Gérard DAUTREPPE, M. Frédéric SALLE LAGARDE

Avaient donné procuration :

Mme Martine KUFFER à M. Didier LEBOIS

Mme Claude DE GIRARDI à M. Richard TIBERINO

M. Jean-François DURAND-COUTELLE à M. Jean-Luc CHAILAN

Secrétaire de séance : M. David-Alexandre ROUX

Après que le Président soit sorti, la Présidence est assurée par M. Frédéric TOUZELLIER, Vice-président pendant la présentation et le vote de cette délibération.

Monsieur Jean-Christophe GREGOIRE, Vice-Président, expose,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-31 et L.5211-1,

VU les instructions M57 qui s'appliquent au budget du Syndicat Mixte,

CONSIDERANT s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré,

CONSIDERANT la transmission du Compte de Gestion 2024 par la comptable public et la concordance du Compte Administratif avec celui-ci,

CONSIDERANT que les résultats globaux, par section, du Compte Administratif sont conformes à ceux figurant au compte de gestion établi par le comptable public ; que cette conformité s'étend au niveau de chaque chapitre aussi bien en recettes qu'en dépenses,

VU l'avis favorable du Bureau Syndical du 4 mars 2025,

VU le Compte Administratif 2024 établi par le Président, comme suit :

Compte administratif 2024		Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice (Mandats + titres)	Section fonctionnement	18 668 870,54 €	21 567 694,62 €
	Section investissement	1 040 873,66 €	1 259 564,21 €
Résultats de l'exercice	Section fonctionnement		2 898 824,08 €
	Section investissement		218 690,55
Reports de l'exercice n-1	Report en section de fonctionnement (002)		3 908 768,86 €
	Report en section d'investissement (001)		115 236,54 €
Résultats de clôture cumulés	Section fonctionnement		6 807 592,94 €
	Section investissement		333 927,09 €
Restes à réaliser à reporter n+1		39 293,42 €	
Résultats de clôture cumulés avec RAR	Section fonctionnement		6 807 592,94 €
	Section investissement		294 633,67 €
Résultat de clôture cumulé avec RAR (toutes sections confondues)			7 102 226,61 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1 : Donne acte de la présentation faite du Compte Administratif 2024.

ARTICLE 2 : Constate les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

ARTICLE 3 : Reconnaît la sincérité des restes à réaliser de la section investissement tels que :

- Dépenses d'investissement : 39 293,42 €

ARTICLE 4 : Approuve le compte Administratif 2024 tel qu'il a été présenté.

***Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme et certifié exécutoire***

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 21 + 2 pouvoirs

Abstention : 0

Contre : 0

Approuvée à l'unanimité

Le Président du SITOM Sud Gard



Richard TIBERINO

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20250311-DL2025005-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2025

Publication : 13/03/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

